

CHIFFRE CLÉS

59 espèces observées en Haute-Normandie depuis le début du XX^{ème} siècle

3 espèces disparues en Haute-Normandie

18,5% des espèces évaluées sont menacées de disparition dans la région

LISTE ROUGE DES CRIQUETS ET SAUTERELLES DE HAUTE-NORMANDIE

Les orthoptères sont capables de coloniser une grande diversité d'habitats. Cependant selon les conditions environnementales, des cortèges bien différents se développent. Certains milieux sont très riches en espèces, d'autres présentent des peuplements plus banaux. Certains milieux naturels sont soumis depuis quelques décennies à diverses pressions. Des habitats voient leur superficie diminuer et leur qualité se dégrader. Les espèces inféodées à ces milieux naturels régressent.

Si les naturalistes perçoivent depuis quelques années ce déclin, plusieurs questions n'en restent pas moins en suspens : toutes les espèces sont-elles concernées de la même manière par ce déclin ? Combien d'espèces risquent de disparaître à moyen terme ? Y-a-t-il des habitats plus touchés que d'autres, etc... ?

Ainsi, afin de dresser l'état des lieux des menaces qui pèsent sur les peuplements d'orthoptères de Haute-Normandie, l'élaboration d'une liste rouge régionale est apparue nécessaire.

Cette Liste Rouge des orthoptères et espèces proches de Haute-Normandie a été élaborée suivant la méthodologie préconisée par l'UICN dans son « Guide pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées » [UICN France, 2011]. Cette méthodologie est standardisée au niveau mondial et permet d'harmoniser l'élaboration des listes rouges, quels que soient les groupes taxonomiques étudiés, la superficie des territoires pris en compte et les pays concernés. L'évaluation ainsi réalisée se base sur l'analyse de différents critères incluant : les tendances évolutives des populations sur un pas de temps préalablement défini, les effectifs actuels des populations, la répartition géographique des espèces (aires d'occupation et d'occurrence), les atteintes portées aux habitats... La liste rouge est un indicateur d'état visant à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle régionale.

Espèces concernées par la démarche de Liste Rouge :

Toutes les espèces d'orthoptères d'origine naturelle qui se reproduisent actuellement, ou qui se sont reproduites au XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle sur le territoire régional ont été évaluées. Les espèces introduites ou visiteuses occasionnelles ne peuvent faire l'objet d'une évaluation.

Précisions de systématique : deux espèces n'appartenant pas à proprement parler à l'ordre des orthoptères sont néanmoins associées à cette liste. Il s'agit du phasme de France (*Clonopsis gallica*) de l'ordre des Phasmoptères (Phasmatodea) et de la mante religieuse (*Mantis religiosa*) de l'ordre des Dictyoptères (Dictyoptera). Ces deux taxons sont les seuls représentants de leur groupe en Haute-Normandie et présentent beaucoup de similitudes biologiques, morphologiques et comportementales avec les orthoptères. Pour ces raisons, ils font partie du super-ordre des orthoptéroïdes. Dans la continuité des habitudes naturalistes qui veulent qu'en Haute-Normandie ces deux espèces soient toujours étudiées en compagnie des orthoptères, nous les intégrons ici à la démarche de liste rouge.



La cellule permanente de l'OBHN est cofinancée par l'UE
L'Europe s'engage en Haute-Normandie



Peter STALLEGGER
Consultant Environnement

ETAT DES LIEUX DU DEGRÉ DE MENACES DES CRIQUETS ET SAUTERELLES DE HAUTE-NORMANDIE

Sur les 59 espèces d'Orthoptères recensées en Haute-Normandie, 54 espèces autochtones sont évaluables selon la méthodologie UICN [UICN France, 2011].

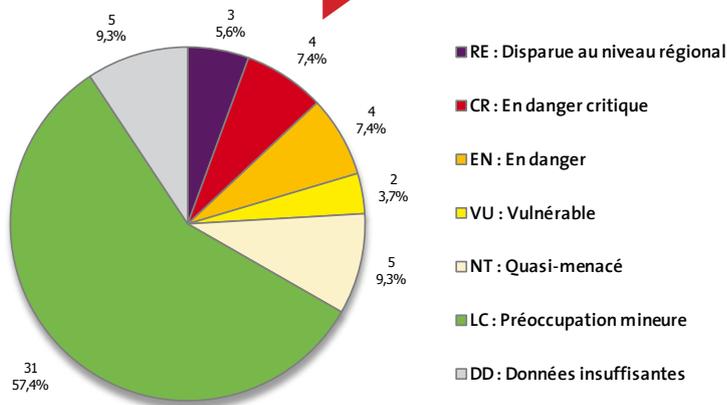
Il ressort de l'évaluation que :

- **3 ESPÈCES PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME DISPARUES DE LA RÉGION.**
- **10 ESPÈCES APPARAISSENT MENACÉES**, dont :
 - 4 en catégorie « En danger critique »
 - 4 en catégorie « En danger »
 - 2 en catégorie « Vulnérable »

Les espèces menacées représentent 18,5% du pool régional.

- **5 ESPÈCES PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME QUASIMENT MENACÉES.**
- **31 ESPÈCES NE PRÉSENTENT PAS DE RISQUE APPARENT DE DISPARITION.**
- **5 ESPÈCES NE PEUVENT PAS ÊTRE CLASSÉES** faute de disposer des informations suffisantes. Il s'agit souvent d'espèces discrètes, difficiles à observer et pour lesquelles nous ne disposons que de peu de données.

RÉPARTITION DES 54 ESPÈCES DE CRIQUETS ET DE SAUTERELLES AUTOCHTONES EN FONCTION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LA LISTE ROUGE

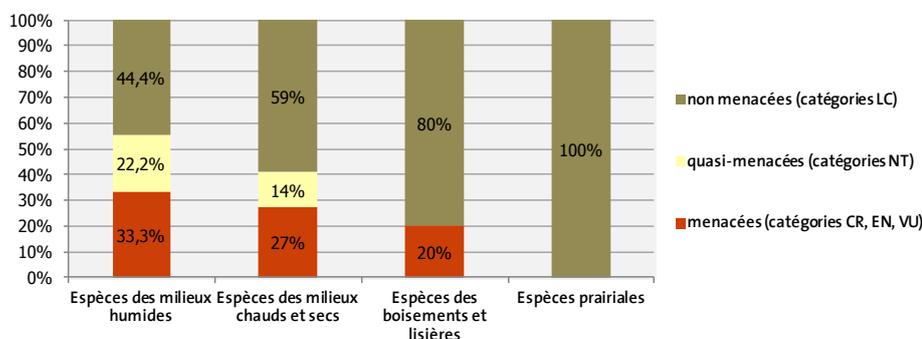


Source : Atlas des orthoptères de Normandie, Peter STALLEGGER.

Réalisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie, 2013

EVALUATION ÉCOLOGIQUE DES ESPÈCES MENACÉES

RÉPARTITION DES 54 ESPÈCES DE CRIQUETS ET DE SAUTERELLES AUTOCHTONES EN FONCTION DE LEURS AFFINITÉS ÉCOLOGIQUES



Source : Atlas des orthoptères de Normandie, Peter STALLEGGER. Réalisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie, 2013

Certaines espèces présentent des affinités écologiques similaires et se retrouvent très fréquemment ensembles dans les mêmes types d'habitats. Ces exigences écologiques proches permettent de les regrouper par « communautés d'espèces », typiques d'un habitat particulier. On retrouve ainsi la communauté des espèces typiques des milieux humides, celle typique des milieux chauds et secs, etc...

Le graphique ci-contre permet de constater que toutes ces communautés d'espèces ne sont pas touchées par le même degré de menace et ne réagissent pas de la même manière aux perturbations écologiques. On remarque ainsi que plus de la moitié des espèces de zones humides et un tiers des espèces de milieux chauds et secs présentent aujourd'hui une situation fragile.

En effet, on recense 33% d'espèces menacées et 22% de quasiment menacées pour la communauté des zones humides et 21% d'espèces

menacées et 11% de quasiment menacées pour la communauté des milieux chauds et secs.

La communauté des espèces de boisements héberge une sauterelle menacée de disparition. Cette dernière est préférentiellement liée aux zones de landes et clairières, dont la qualité écologique s'est fortement altérée ces dernières années.

Enfin, aucune espèce typique des prairies ne semble pour l'instant menacée de disparition à court terme.

Remarques : il n'est pas possible d'intégrer les espèces disparues et les espèces classées en catégorie DD (données insuffisantes) à ce graphique faute de disposer des connaissances nécessaires sur l'écologie de ces espèces pour pouvoir les classer dans l'une ou l'autre des communautés.

RÉPARTITION DES CRIQUETS ET SAUTERELLES MENACÉS

La carte ci-contre présente la répartition régionale des 10 espèces considérées comme menacées.

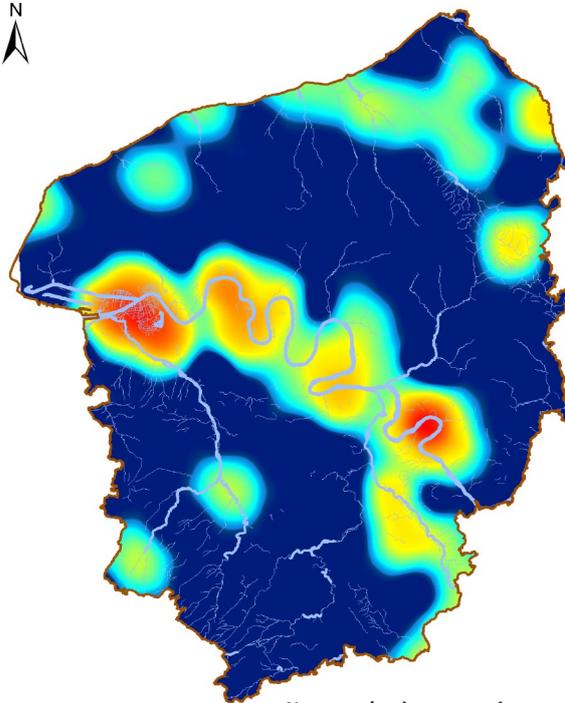
C'est dans les vallées de la Seine et de l'Eure que l'on rencontre le plus d'espèces menacées. Dans une moindre mesure, les vallées côtières du Pays de Caux et le Pays de Bray concentrent également plusieurs espèces de la liste rouge.

Trois principaux « hot spots » se dégagent :

- Le vaste complexe de zones humides formé par l'Estuaire de la Seine, le Marais-vernier et la Basse vallée de la Risle.
- Le territoire central du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, au niveau des terrasses alluviales sableuses et des prairies tourbeuses des boucles d'Anneville-Ambourville, Jumièges et Heurteauville.
- L'ensemble des méandres de la Seine composés de coteaux calcaires et terrasses alluviales sableuses, de la boucle de Poses jusqu'à Gaillon.

Ces trois secteurs se caractérisent par la présence d'habitats rares et remarquables (pelouses calcaires, tourbières, prairies sableuses), souvent situés dans des contextes paysagers bien conservés.

Ces secteurs constituent des zones prioritaires pour la conservation des orthoptères en Haute-Normandie.



NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES DE CRIQUETS ET DE SAUTERELLES



— Cours d'eau

Source : Atlas des orthoptères de Normandie, Peter STALLEGGER.
Réalisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie, 2013

LA LISTE ROUGE DES ORTHOPTÈRES DE HAUTE-NORMANDIE

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Haute-Normandie
<i>Calliptamus barbarus</i> (Costa, 1836)	Caloptène ochracé	RE
<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	Oedipode rouge	RE
<i>Sphingonotus caeruleus</i> (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine	RE
<i>Bicolorana bicolor</i> (Philippi, 1830)	Decticelle bicolore	CR
<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Dectique verrucivore	CR
<i>Omocestus petraeus</i> (Brisout de Barneville, 1856)	Criquet des grouettes	CR
<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)	Sténobothre nain	CR
<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	EN
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtilière commune	EN
<i>Metrioptera brachyptera</i> (Linnaeus, 1761)	Decticelle des bruyères	EN
<i>Tetrix bolivari</i> Saulcy, 1901	Tétrix caucasien	EN
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté	VU
<i>Clonopsis gallica</i> (Charpentier, 1825)	Phasme de France	VU
<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	NT
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	NT
<i>Ephippiger ephippiger</i> (Fiebig, 1784)	Ephippigère des vignes	NT
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté	NT
<i>Tetrix tenuicornis</i> (Sahlberg, 1891)	Tétrix des carrières	NT
<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	LC
<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé	LC
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux	LC
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	LC
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine	LC
<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	LC
<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	LC
<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1834)	Criquet des clairières	LC
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	LC
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	LC
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	LC
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	LC
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	LC
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	LC
<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile	LC
<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire	LC
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée	LC
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	LC
<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie	LC
<i>Oedipoda caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedipode turquoise	LC
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	LC
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	LC
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	LC
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	LC
<i>Platycleis tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	LC
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux	LC
<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Criquet de la Palène	LC
<i>Tetrix ceperoi</i> Bolívar, 1887	Tétrix des vasières	LC
<i>Tetrix subulata</i> (Linnaeus, 1758)	Tétrix riverain	LC
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier	LC
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	LC
<i>Barbitistes serricauda</i> (Fabricius, 1794)	Barbitiste de bois	DD
<i>Cyrtaspis scutata</i> (Charpentier, 1825)	Méconème scutigère	DD
<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940	Criquet glauque	DD
<i>Modicogryllus bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	Grillon bordelais	DD
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	DD

LA LISTE ROUGE DES ORTHOPTÈRES DE HAUTE-NORMANDIE (SUITE)

Les 5 espèces suivantes ne sont pas évaluées dans cette liste rouge. Il s'agit soit d'espèces vraisemblablement introduites (*Acheta domesticus*, *Tylopsis liliifolia*), soit d'espèces accidentelles ou douteuses sans preuves de populations établies (*Mecostethus parapleurus*, *Locusta migratoria*, *Tetrix bipunctata*).

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Haute-Normandie
<i>Acheta domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Grillon domestique	NA
<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux	NA
<i>Locusta migratoria</i>	Criquet migrateur	NA
<i>Tetrix bipunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Tétrix calcicole	NA
<i>Tylopsis liliifolia</i> (Fabricius, 1793)	Phanéoptère lilicé	NA

CE QU'IL FAUT EN RETENIR

La liste rouge des orthoptères de Haute-Normandie a été établie selon la méthodologie UICN. Cette méthodologie est standardisée au niveau mondial et permet d'harmoniser l'élaboration des listes rouges, quels que soit les groupes taxonomiques étudiés, la superficie des territoires pris en compte et les pays concernés.

18,5% des espèces évaluées apparaissent menacées de disparition dans la région à plus ou moins court terme. Ces espèces se retrouvent soit dans les principales zones humides de la région, soit dans les vallées de la Seine et de l'Eure où elles colonisent les coteaux calcaires et les pelouses sableuses.

A ces espèces menacées, il convient d'ajouter 9,3% d'espèces pratiquement menacées qui risquent de se retrouver un jour dans une situation plus précaire si les atteintes portées à leurs habitats ne cessent pas.

D'autre part, 5,6% des espèces peuvent être considérées comme disparues de la région.

RÈGLEMENTATION

Seules trois espèces d'Orthoptères, sur les 240 taxons présents en France, sont inscrites sur la liste des insectes protégés sur le territoire métropolitain.

Aucune de ces espèces n'est présente en Haute-Normandie.



LISTE ROUGE DES CRIQUETS ET SAUTERELLES DE HAUTE-NORMANDIE

CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'INDICATEUR	
Thème 1	Biodiversité terrestre
Thème 2	Niveau de connaissance
Nature de l'indicateur	Etat
Indices	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux du degré de menaces des criquets et sauterelles de Haute-Normandie - Evaluation écologique des espèces menacées - Répartition des criquets et sauterelles menacés - Liste Rouge des Orthoptères de Haute-Normandie
Objectif	Dresser un bilan objectif du degré de menace qui pèse sur les espèces à l'échelle régionale
Origine	OBHN
Relation avec d'autres indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - N°29.1 : Etat du peuplement des Criquets et Sauterelles de Haute-Normandie (Etat) - N° 14 : Fragmentation de l'espace naturel et semi-naturel (Pression) - N°9 : Evolution de la surface en aires protégées (Réponse)
Echelle de restitution	Région
Producteur indicateur	Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie

DONNÉES UTILISÉES	
Données n°1 : Base de données de la Coordination des Orthoptères de Normandie (CON)	
Niveau d'accessibilité des données	Privé
Source (s)	Base de données «Atlas des orthoptères de Normandie» - Peter STALLEGGER
Description	La base de données «Atlas des orthoptères de Normandie» contient plus de 32 000 données sur l'ensemble du territoire normand. L'initiative est portée et coordonnée par PETER STALLEGGER qui gère et administre la base de données. Un collectif de bénévoles s'est associé autour de la base de données pour la compléter en vue de produire un atlas des orthoptères de Normandie.
Format	Access (.mdb); Excel (.xls)
Etendue temporelle	fin du 19ème siècle à 2012
Généalogie (méthode d'acquisition)	Inventaire naturaliste
Emprise	Normandie
Résolution spatiale (cas SIG)	Données géoréférencées soit au pointage soit à l'échelle communale
Fréquence d'actualisation	/



La cellule permanente de l'OBHN est cofinancée par l'UE
L'Europe s'engage en Haute-Normandie



Peter STALLEGGER
Consultant Environnement

MÉTHODOLOGIE DE CRÉATION DE L'INDICATEUR

Méthode de calcul

Les principales étapes de la réalisation de la Liste rouge :

1- Identification des espèces soumises au processus d'évaluation

Le référentiel taxonomique régional, datant de plus de 10 ans (2001) est mis à jour. Les nouvelles espèces découvertes ces dernières années, au nombre de sept, sont ajoutées à la liste. A cette occasion, les statuts de rareté régionale sont actualisés. Les espèces ne devant pas être soumises à évaluation sont identifiées, puis écartées.

2- Synthèse des données et pré-évaluation

Les données accumulées dans la base de données « Atlas des Orthoptères de Normandie » sont analysées. Ce travail donne lieu à une première réunion avec nos collègues bas-normand afin d'élaborer une méthodologie commune entre Haute et Basse-Normandie.

La base de données est débarrassée des doublons, les coordonnées géographiques sont vérifiées et rectifiées le cas échéant. Un travail de vérification de la syntaxe des noms de communes et de la nomenclature des taxons est réalisé.

Les données douteuses ne sont pas retenues.

13409 données récoltées en Haute-Normandie entre 1900 et 2012 sont analysées. Différents paramètres comme l'évolution du nombre de données récoltées (en proportion), l'évolution du nombre de localités connues, l'évolution de l'aire d'occupation sont étudiés pour chaque espèce.

Pour chaque espèce, l'ensemble de ces informations est synthétisé dans une fiche au sein d'un livret à l'attention de l'UICN pour la labellisation.

Une pré-évaluation selon la méthodologie UICN est réalisée. Chaque espèce se voit rattachée à une des catégories UICN et une liste rouge régionale préliminaire est ainsi constituée.

3- Mise à disposition des données et des pré-évaluations

Les fiches espèces synthétisant les données disponibles et la pré-évaluation sont transmises aux membres du comité d'évaluation.

4- Evaluation et validation par le comité d'évaluation

Le comité d'évaluation se réunit et rassemble des experts locaux des trois principales régions limitrophes à la Haute-Normandie (Basse-Normandie, Ile-de-France et Picardie).

Les espèces sont passées en revues une à une. Les catégories proposées dans la pré-évaluation sont discutées, éventuellement modifiées, puis validées collégialement.

5- Finalisation des documents de résultats

Les résultats de la réflexion du comité d'évaluation et la liste rouge régionale finale des orthoptères de Haute-Normandie sont synthétisés dans le livret, document présentant le contexte de la liste rouge, la base de données et les fiches par espèce.

6- Consultation de l'UICN France

Une demande de labellisation UICN a été effectuée pour attester du respect de la démarche mise en oeuvre et de la bonne application de la méthodologie. Quelques modifications et ajustements sont apportés à la proposition initiale.

7- Validation par le CSRPN

Une demande de validation par le CSRPN de Haute-Normandie sera réalisée à l'automne 2013.

La liste rouge régionale des orthoptères a été créée à partir de la base de données «Atlas des orthoptères de qui contient - fin 2012 - plus de 32 000 données pour l'ensemble du territoire normand, Haute et Basse-Normandie réunies.

Les données les plus anciennes remontent à la fin du XIX^{ème} siècle, mais l'immense majorité (98,2%) concerne les deux dernières décennies (figure 1). Les tendances définies pour élaborer cette liste rouge se basent donc sur les données postérieures à 1990.

MÉTHODOLOGIE DE CRÉATION DE L'INDICATEUR

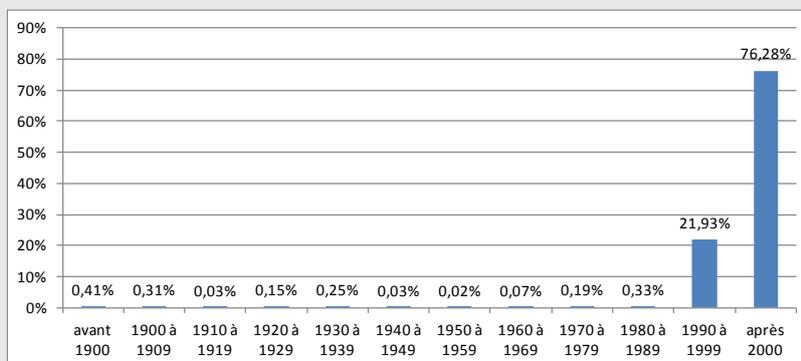


Figure 1 : proportion du nombre de données récoltées par décades par rapport au nombre total d'observations en Haute-Normandie

13 409 observations sont retenues sur la période 1990-2012 pour la liste rouge de Haute-Normandie (les données douteuses ont été exclues de l'analyse).

Lorsque l'on affine les périodes de temps, on constate que le nombre de données récoltées par tranches de 5 ans augmente de manière importante après 1995, puis de manière moins flagrante jusqu'à nos jours (Figure 2).

Méthode de calcul

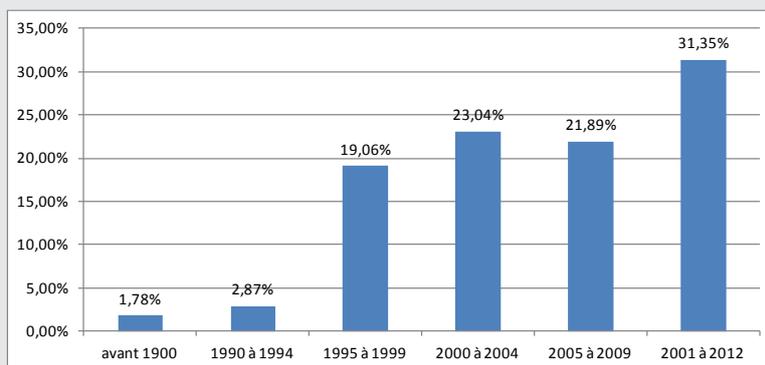


Figure 2 : proportion du nombre de données récoltées par tranches de 5 ans, après 1990

L'atlas des orthoptères est, à ce jour, l'atlas naturaliste régional bénéficiant de l'une des meilleures couvertures territoriales en Haute-Normandie.

Toutes les mailles (10x6km) possèdent des données, pour la plupart récentes (figure 3).

Cette couverture du territoire proche de 100%, permet donc une évaluation assez fine de la situation de la plupart des espèces dans la région.

L'ensemble des observations de la base de données sont géoréférencées, soit à l'endroit exact de l'observation, soit, dans le pire des cas, au niveau du centre de la commune.

Il est donc possible, pour chaque espèce, d'affiner le rendu cartographique, en projetant l'emplacement exact des observations, toujours selon les trois mêmes périodes de temps.

MÉTHODOLOGIE DE CRÉATION DE L'INDICATEUR

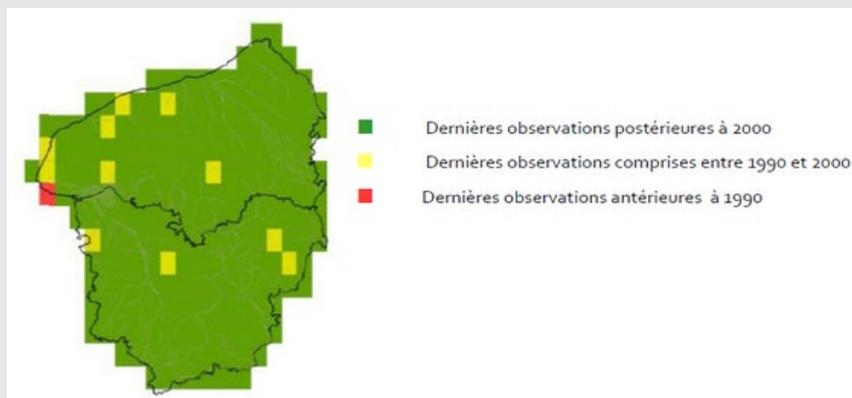


Figure 3 : Emprise spatiale des données sur la Haute-Normandie

Malgré cette couverture de l'ensemble du territoire régional, d'importantes disparités dans la pression de prospection existent. Comme l'illustrent les deux cartes suivantes (figure 4), les secteurs les plus visités sont également les plus riches en espèces. Globalement, la vallée de la Seine se détache du reste du territoire. La diversité et la qualité écologique des habitats présents dans ce secteur expliquent en grande partie cette situation.

Méthode de calcul

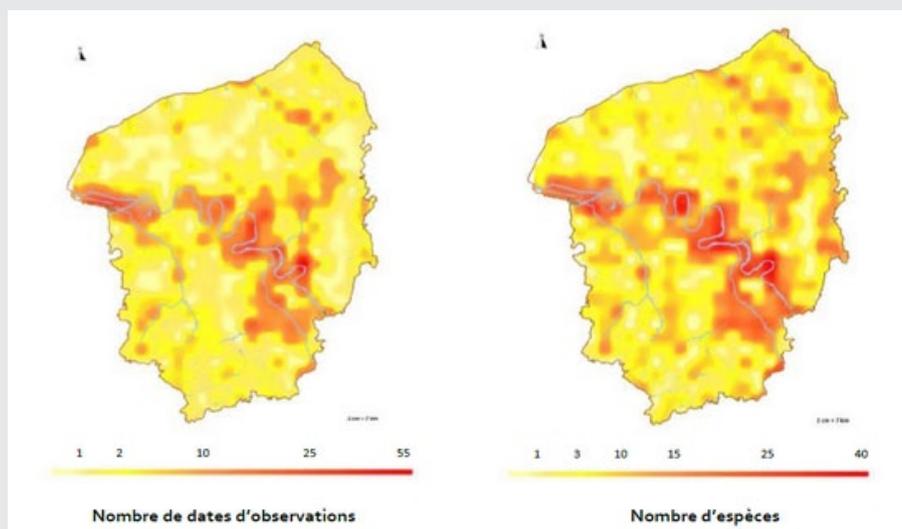


Figure 4 : pression d'observation apportée à la richesse spécifique

Les territoires moins prospectés sont donc également plus pauvres en espèces. Néanmoins, ces secteurs correspondent le plus souvent à de vastes zones paysagères homogènes. L'augmentation de la pression de prospection, même jusqu'à un niveau équivalent à celui de la vallée de Seine, permettrait sans doute de découvrir quelques taxons supplémentaires, mais en aucun cas d'atteindre une richesse spécifique équivalente.



MÉTHODOLOGIE DE CRÉATION DE L'INDICATEUR	
Date de création	2013
Date de diffusion	2014
Référent (s) technique/scientifique (valideur)	Coordinateur : Adrien SIMON & PETER STALLEGGER Comité d'évaluation : CABARET Aurélien, DAUMAL Thibaud, HOUARD Xavier, LORTHIOIS Matthieu, MACE Emmanuel, SIMON Adrien et STALLEGGER Peter
Fréquence d'actualisation de l'indicateur	Tous les 5 à 10 ans
Contact OBHN	obhn@hautenormandie.fr
Référencement	SIMON A. (Coord.), STALLEGGER P. (Coord.), - 2013. Liste rouge des orthoptères de Haute-Normandie. Indicateurs pour l'Observatoire de la Biodiversité de Haute-Normandie, Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie. 10p.

BIBLIOGRAPHIE	
UICN 2001 - Catégories et critères de l'UICN pour la liste rouge : Version 3.1. Publication en ligne www.uicn.fr/La-Liste-Rouge-des-espèces.html	
UICN 2003 - Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la liste rouge. Publication en ligne www.uicn.fr/La-Liste-Rouge-des-espèces.html	
UICN France 2011 - Guide pratique pour la réalisation des Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & Démarche d'élaboration. Paris, France.	